

Vingt heures de garde à vue pour des anti-nucléaires munis de sacs poubelles

18 mai 2016 / Michel



Dimanche 15 mai, une trentaine de militants opposés au projet de centre d'enfouissement des déchets nucléaires dit Cigéo ont fait le tour de permanences d'élus socialistes équipés de sacs-poubelle et de tracts. Huit d'entre eux ont connu une garde à vue au cours de laquelle les policiers ont multiplié les provocations et les humiliations. L'un des militants raconte cette vingtaine d'heures d'absurdité.

Dimanche 15 mai, à 18 h, nous nous sommes retrouvés à une trentaine sur la place de la République vibrionnante pour agir [contre le projet de centre d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo](#) discuté au

Sénat à partir du 17 mai dans le cadre d'une proposition de loi. Combinaisons blanches, masques, logos du collectif BureStop et sacs-poubelle remplis de vieux journaux forment la panoplie des militants « liquidateurs » du projet de poubelle atomique.

L'enjeu de notre rassemblement ? Comme dans plusieurs villes de France, interpellier par une action symbolique les parlementaires pour les amener à prendre position par rapport au texte dans les semaines à venir. Les liquidateurs d'un jour se groupent, le poing serré sur les sacs-poubelle, derrière la banderole qui proclame : « De Bure au 49-3 : non à l'enfouissement des déchets nucléaires et de la volonté populaire ! » Michel (son prénom a été changé), un habitant intermittent de la Maison de résistance à la poubelle nucléaire à Bure, explique : « En 2015, les parlementaires pro-Cigéo avaient tenté d'introduire à 15 reprises un amendement autorisant le projet dans la loi Macron... elle même votée par 49-3 ! Bure et la loi travail sont tous deux des projets imposés ! »



Nous décollons direction Gambetta pour le premier arrêt. La permanence de la députée PS Fanélie Carrey-Conte y est décorée d'une trentaine de sacs-poubelle, d'affiches, d'une lettre d'interpellation et de quelques phrases griffonnées au marqueur sur la porte. Des tracts sont distribués aux passants, qui n'ont pas ou peu entendu parler du projet (à seulement 3 h de Paris), et les invitations sont lancées pour converger vers Bure le 5 juin pour la manifestation des 200.000 pas. L'ambiance est bon enfant. La déambulation se poursuit ensuite du côté du 17^e arrondissement, où un groupe rhabille les locaux d'Annick Lepetit (PS). Puis, au soleil couchant, la petite dizaine de faux liquidateurs restants converge vers le 18^e arrondissement et la permanence du député Christophe Caresche (PS).



« Profitez bien des manifestations car en 2017, tout ça, c'est fini »

À 21 h 30, alors que nous finissons de la décorer, nous nous faisons interpellé par deux patrouilles de policiers. Leur ton est d'abord courtois puis, inexplicablement, la situation se tend, quatre patrouilles arrivent et nous conduisent, sirènes hurlantes et pneus crissants, au commissariat de la Goutte d'Or, dans le 18^e, pour poursuivre la vérification. L'officier de police judiciaire, qui veut nous impressionner, nous reproche des « dégradations en réunion » qui peuvent aller jusqu'à « 5 ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende ». L'objet du délit ? Une trentaine de sacs-poubelle remplis de vieux journaux, quelques affiches scotchées, et une petite phrase griffonnée à la va-vite au marqueur sur le rideau : « On fera pas disparaître le nucléaire avec des Careusche... » Au bout d'une heure, on nous annonce d'un coup que nous sommes tous placés en garde à vue. Il est 23 h 30.

Les huit sont répartis dans quatre cellules et rejoignent principalement des jeunes du quartier de la Goutte d'Or suspectés de vol ou de détention de stupéfiants. Certains se serrent à cinq dans une cellule de 8 m², sans paille — « il n'y en a plus » — ni couverture — « des gens ont délégué sur celles qu'on avait, mais si vous insistez, on peut vous les donner ! ». Une personne asthmatique doit négocier pendant des heures avant d'obtenir le droit d'utiliser sa Ventoline. Pas de papier toilette dans les WC. Dans ce « commissariat de combat » qui traite 11.000 gardes à vue par an, les droits du gardé à vue, « on s'en branle, pour être clair », dit le policier qui nous referme la porte de la cellule au nez. C'est le début de 20 h d'absurdité et, pour certains militants, d'humiliation.

À partir d'1 h du matin, les huit interpellés sont appelés chacun leur tour par les officiers de police judiciaire pour une première audition. En l'absence des avocats, choix est fait de garder le silence et de faire valoir

nos droits (à un médecin, à l'appel à la famille, et à un avocat). Vient mon tour. « Rien à déclarer ? Ça c'est la meilleure ! T'es au courant que c'est un film de Dany Boon ? » Le ton est lancé : ce qui devait être la formalité du relevé de la grande identité (état civil plus quelques autres informations) va se transformer en un âpre interrogatoire de près de 4 h où les policiers, tour à tour moqueurs, menaçants, injurieux, faussement amicaux ou agressifs, tenteront par tous les moyens de me faire plier. Tout ça pour obtenir le code de déverrouillage de mon portable et en extraire des photos qu'ils espèrent compromettantes.

En présence de deux à six officiers de police hilares, j'ai droit aux invectives plus ou moins lourdes sur mon appartenance politique supposée : « Alors, l'anarchiste, je suis sûr que tu détales quand on charge les cortèges ! Profitez bien des manifestations, car en 2017, tout ça c'est fini ! » ; « Alors, ça baise dans le milieu anarchiste ? » Sur mon apparence : « Tu sais que t'es moche ? Ça ne doit pas trop bien marcher avec les filles. » ; « Tu sais que tu pues ? » À un feu d'artifice insoutenable de remarques sexistes et machistes toutes plus salaces les unes que les autres. Ou homophobes : « En fait, t'es une tantouze, non ? » Bref : un concentré d'ambiance de vestiaire, uniformes et holsters en plus.

« Vous n'avez pas griffonné le garage du coin »

N'oublions pas les allégations frauduleuses : « Mais, tu viens de me faire un doigt d'honneur en te grattant l'oreille ? Je vais te mettre un outrage ! » Ou encore, l'officier agitant un sachet de cocaïne sous mon nez : « Dis donc, ça vient de tomber de ta poche quand tu t'es levé, mais c'est beaucoup plus grave que prévu cette affaire ! » En passant par l'humiliation physique : « Lève-toi, retourne à ta cellule ! Non, c'est pas vrai, rassieds-toi ! » ; imposition de la station debout pendant 30 minutes — « T'as mal aux jambes ? Tu sais, moi, j'ai tout mon temps... ». Tout est fait pour briser et humilier. Les officiers visiblement repus, le calvaire prend fin à environ 5 h 20. J'essaie de me souvenir ce qui nous a amenés initialement dans cet endroit sordide mais, tombant de fatigue, je n'arrive plus à faire le rapprochement. C'est un visage totalement caricatural, et pourtant tristement réel, de l'intérieur d'un commissariat qui se montre à moi.

À midi, sans avoir rien mangé depuis la veille au soir, chacun de nous s'entretient avec les avocats du collectif de défense juridique, abasourdis par la décision de placement en garde à vue. Celle-ci, selon l'un d'eux, « ne peut pas être mise en œuvre pour les dégradations reprochées, qui sont légères et n'entraînent qu'une contravention, pas un délit ». C'est, selon eux, très rare.

De jour, dans les services du commissariat, habitués à gérer des cas plus lourds, le sentiment d'absurdité est également perceptible. En visite dans nos cellules, l'officier préposé à la saisie signalétique (empreintes digitales, photos) nous invite à demi-mots à la refuser : « C'est un délit, mais dans le cas d'une infraction mineure comme la vôtre, vous risquez peu de poursuites... »

À environ 17 h, la fin de notre garde à vue nous est notifiée par un officier visiblement excédé d'avoir dû passer sa journée à traiter ces huit cas mineurs. Pourquoi, dans ce cas, avoir pris cette décision absurde hier soir ? « Vous n'avez pas griffonné le garage du coin. À partir du moment où la cible est politique, on place en garde à vue le temps de débrouiller l'affaire. » Des mesures semblables avaient déjà frappé des militants contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en 2012. « Et puis, vous avez bien vu le contexte général ? » ajoute l'officier. S'il veut parler du durcissement des sanctions, répressives et maintenant préventives, contre le mouvement social : Oui, on a bien vu. Nous quittons la cellule, fourbus.

Lire aussi : « Pas question d'avocat, ici, c'est moi qui commande. » Témoignages de gardes à vue en état d'urgence

Source : Camille Martin pour Reporterre

Photos : © Michel sauf
. chapô : place de la République, dimanche 15 mai. © Paul Jorion

- Emplacement : Accueil > Editorial > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Vingt-heures-de-garde-a-vue-pour-des-anti-nucleaires-munis-de-sacs-poubelles>